

# FAQ

En ce moment

## Élections

### **A quelle date aura lieu le second tour des élections ?**

Le second tour des élections municipales aura lieu le 28 juin.

### **A quelle heure fermeront les bureaux de vote le 28 juin ?**

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

### **Dois-je impérativement avoir ma carte d'électeur pour voter ?**

Pour voter, il n'est pas nécessaire d'apporter sa carte d'électeur. Une pièce d'identité suffit ([liste des pièces admises](#))

# ÉLECTIONS MUNICIPALES



## Masques

### **Comment dois-je entretenir mon masque ?**

- Une notice d'utilisation et d'entretien est fournie avec le masque. Ces masques dit « grand public » sont en tissu lavable, ils respectent la norme AFNOR SELON SPEC S76-001:2020.



### CARACTÉRISTIQUES :

- Longueur 21\*19 cm
- 98% infinity PES/ 2% Négastat
- Fibres antistatiques contre l'accroche de particules
- Tissu ISO 15797 8A/B
- Limite le largage de particules
- 2 élastiques côtés
- Prélavage fortement recommandé

### CONDITIONS DE LAVAGE :

- Lavage 60° en machine (possibilité de laver jusqu'à 75°)
- Chlore interdit
- Repassage fer chaud 150°degrés
- Pressing autorisé
- Séche linge normal

*source : fiche technique de l'entreprise Avantages*

## ÉTAT CIVIL

### **Les services de l'état civil sont-ils ouverts ?**

Oui mais toutes les démarches ne sont pas assurées. Les RDV seront fixés par le service en fonction en fonction de l'urgence et des créneaux de RDV disponibles. Vous trouverez plus d'informations par [ici](#).

### **Comment se passent les célébrations de mariage ?**

Elles sont possibles et limitées à 50 personnes avec port du masque obligatoire.

### **Les cimetières sont-ils ouverts ?**

Oui, tous les jours de 8h30 à 18h30 jusqu'au 3 novembre 2020.

### **Les services Carte Nationale d'Identité et passeport sont-ils ouverts?**

Oui, le dépôt de demande se fait uniquement sur RDV. Vous trouverez plus d'informations par [ici](#).

## ÉCOLE

### **Les écoles ouvrent à quel moment ?**

- La réouverture des écoles est prévue en demi-effectif. Les écoles élémentaires le 14 Mai et

les maternelles le 25 Mai. Vous trouverez plus d'informations par [ici](#).

- Pour tous renseignements vous pouvez adresser un mail à [secretariat-enfance@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:secretariat-enfance@ville-clermont-ferrand.fr) ou à partir du 11 Mai contacter la Mairie par téléphone au 04 73 40 88 59

### **J'ai cru comprendre que mon enfant n'irait à l'école qu'un jour sur deux ?**

Non, il y aura 2 jours consécutifs d'école + un mercredi matin sur 2

### **Le déjeuner des enfants est prévu à partir du 14 Mai ?**

La ville assurera la fabrication et la distribution d'un repas aux enfants dans le strict respect des règles sanitaires. Jusqu'au 20 Mai, la ville proposera des repas froids. Par la suite, des repas chauds seront servis.

### **Quand est ce que je peux inscrire mon enfant à l'école ?**

- Elle se fera du 11 Mai au 12 Juin grâce à des dossiers d'inscription dématérialisés ou en le déposant dans la boîte aux lettres de l'école de secteur
- Dès lundi 11 Mai, toutes les informations pratiques relatives aux inscriptions sont à retrouver sur : <https://clermont-ferrand.fr/faq-famille>. Vous pouvez aussi contacter le service à l'adresse [enfance@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:enfance@ville-clermont-ferrand.fr)

### **Et les crèches ?**

- Ouverture à compter du 25 Mai.

## **Déplacements**

### **Le stationnement est-il gratuit ?**

- Il sera à nouveau payant à partir du 14 Mai afin de rétablir la rotation des véhicules et mettre fin au phénomène de "voitures ventouses".
- Les parkings automatiques seront également ouverts (Poterne, les Salins, 1er Mai, Henri Dunant, Vercingétorix, Michel-de-L'hospital, Saint-Pierre...) : remboursement des abonnements pendant la période du confinement.

### **Le tram et les bus circulent lundi 11 Mai ?**

- Oui la quasi totalité des tramway : 80 % des véhicules en circulation à savoir un tram toutes les 6 minutes en heure de pointe et 50 % de bus seront en circulation.
- Les gestes barrières et respect de la distanciation physique devront être respectés dans les transports en commun, et le port du masque y sera obligatoire.

### **Est-ce que les bus et trams restent gratuits à partir du 11 Mai ?**

- Oui la gratuité est prolongée jusqu'au 30 Juin par le SMTC.

## **Est-ce que je peux utiliser C vélo ?**

- Oui dans les conditions habituelles d'utilisation. Pour les vélos à assistance électrique, la boutique Velogik ré ouvre à compter du 14 Mai.
- Pendant la période de confinement, les abonnements VAE ont été prolongés et l'entretien des vélos, décalé.

## **Marchés**

### **On peut faire le marché à partir du 11 Mai ?**

- Oui , Reprise de tous les marchés dès le 11 Mai. Dans le cadre des mesures sanitaires dans la période prévue jusqu'au 2 Juin par le gouvernement, seuls les commerces alimentaires seront autorisés à reprendre leur activité. Nous veillerons à faire respecter les mesures d'hygiène sur les marchés pour assurer la santé de tous, clients et commerçants.
- la Halle gourmande Saint-Pierre est ouverte du lundi au samedi de 7h à 14h. Elle sera ouverte vendredi 8 Mai.
- Une carte interactive des commerces alimentaires livrant à domicile sera en ligne, semaine prochaine, sur [www.clermont-ferrand.fr](http://www.clermont-ferrand.fr)

## **Équipements**

### **Est-ce que je peux aller me promener au jardin Lecoq ?**

- Oui le jardin Lecoq sera ouvert à partir du mercredi 13 Mai à 12h. Les aires de jeux ne seront peut-être pas accessibles ou soumises au civisme de chacun pour appliquer les gestes barrières.

### **Est-ce que je peux faire du sport dans les gymnases et stades ?**

- La reprise des activités sportives en extérieur sont permises sous conditions sanitaires strictes (vestiaires fermés).
- Les équipements suivants seront ré ouverts à compter du 14 Mai : Le complexe sportif des Cézeaux, le complexe sportif Leclanché, le stade Trémonteix, le stade de fraternité, le Stade Boutet, le Stade Marcombes (uniquement tennis extérieur), les city stades, les espaces pétanques, le stade des Gravanches et le stade Gabriel Montpied.

### **Quand se fera la réouverture des cimetières**

- le 11 Mai
- Le Crématorium Amable-Tuisat fonctionnera dans un premier temps avec des restrictions sur les cérémonies comme durant le confinement

### **Est-ce que je peux aller dans les Musées de Clermont Auvergne Métropole**

- Les musées ouvrent à nouveau leurs portes mercredi 10 juin. [Toutes les informations par ici.](#)
- Le centre photographique Fontfreyde ouvrira le 16 Juin.

## **Est-ce que je peux aller avec mes enfants à la piscine ?**

- Les 5 piscines de la Métropole seront de nouveau ouvertes le 4 juin, avec des conditions spécifiques jusqu'à nouvel ordre. [Toutes les informations par ici.](#)